



CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Visites Résidents Famille dans le cadre du COVID 19

- Je m'engage à respecter le jour, les horaires et la durée de la visite
Créneaux Horaires de 14h à 16h30 sur rendez-vous
Le mardi, le jeudi, le samedi (*priorité données aux personnes qui travaillent en semaine*)
Une visite par semaine maximum
Durée de l'entrevue : 30 minutes maximum
- Je m'engage à respecter la limitation du nombre de visiteur à 2 personnes maximum
Présence de personne mineure INTERDITE
- Je m'engage à respecter les règles de sécurité et les gestes barrières imposés par l'EHPAD public de Beaumont de Lomagne :
 - Je signe le registre à mon arrivée
 - Je m'engage à ne pas avoir de contact physique avec mon proche
 - J'accepte de me soumettre à mon arrivée :
 - ✓ A la prise de température
 - ✓ Au lavage des mains ou application de solution hydro-alcoolique (SHA)
 - ✓ Au port du masque tissu + visière de protection fournis par l'établissement
 - ✓ A la distanciation de 1.5m avec mon proche
 - J'accepte la présence d'un agent de l'EHPAD tout au long de l'entrevue, dont le rôle est de garantir le principe de précaution en période de crise sanitaire
- Je m'engage à respecter l'Interdiction d'échanger des objets ou denrées alimentaires lors de l'entrevue avec mon proche.
 - Je m'engage à remettre le colis à l'agent d'accueil à mon arrivée qui sera déposé dans un sas de décontamination

RAPPELS :

- Les visites sont soumises à validation du cadre de santé et/ou de l'infirmière et dépendent de l'état de santé de mon proche et de son consentement
- En cas de transgression des règles de sécurité et gestes barrières par les proches les visites seront immédiatement suspendues.

Après en avoir pris connaissance, je m'engage à respecter la charte de bonne conduite et à renseigner l'auto-questionnaire à mon arrivée.

Fait à Beaumont de Lomagne le :

Signature :